

Bulletin Municipal de

2017

Saint-Lary Soulan



www.saintlary.com



Sommaire

Editorial 3

Informations financières4 et 5

- Recettes et dépenses 2017 et Informations diverses :
budget du SIVU AURE 2000, taxe montagne, redevance 5%, ...

POCTEFA et Communauté de Communes Aure Louron6

Actualités communales.....7 à 17

- Travaux et projets communaux
- Les 60 ans de la station

- Bilans : du GIPE, du GEVAL, des Régies, du Centre de Secours, du Complexe Thermal Sensoria, du Pôle «Petite Enfance»
- Mouvements du personnel

Noël des enfants.....18

Station de Saint-Lary Soulan19

- Bilan de la saison 2016/2017
-Travaux sur le domaine
- Bilan de la saison estivale sur le Pla d'Adet

Office du Tourisme20 à 21

- Chiffres de fréquentation 2017
- Classement des meublés de tourisme
Label « Qualité Confort Hébergement »
- Bilan de la centrale de réservation
- Développement de l'activité VTT

Animations et Vie associative et sportive22 au 25

- Bilan des principales manifestations organisées au cours de cette année
- Principales manifestations de l'année 2017
- Liste des associations et principales subventions

Informations pratiques et État civil26

Editorial

C'est un bel hiver qui nous accompagne.

La neige est au rendez-vous. Les montagnes sont blanches et notre vaste domaine skiable est intégralement ouvert depuis le 2 décembre. Nous pouvons donc être satisfaits du déroulement de cette saison.



Les vacanciers ne s'y sont pas trompés et sont venus très nombreux durant les vacances de Noël.

Néanmoins, nous devons demeurer vigilants.

Tout d'abord, nous devons garder notre niveau de qualité notamment en ce qui concerne les hébergements proposés. Ainsi, l'opération de rénovation des meublés de tourisme, l'organisation du salon Pyrénéen de la Rénovation et de l'Architecture en Montagne, la création du label « Qualité Confort Hébergement » en sont les meilleures illustrations et ces opérations conjuguées portent leurs fruits.

Ensuite, nous devons diversifier nos activités. C'est relativement compliqué compte-tenu du poids de l'économie du ski. Mais des pistes existent.

Ainsi, le projet de Destination Unique des Vallées du Sobrarbe d'Aure et du Louron (DUSAL) va dans ce sens. Avec le soutien de la Communauté de Communes des Vallées d'Aure et du Louron, et des représentants de l'Aragon, les acteurs de l'économie touristique de nos vallées se sont engagés dans une démarche novatrice, pour proposer à nos populations, des actions communes de formation, de communication, sur un territoire transfrontalier unique désormais bien identifié.

Enfin, il est nécessaire de préserver nos caractéristiques patrimoniales et culturelles. La demande en ce sens est très importante. Ainsi, la très médiatique prochaine arrivée du Tour de France au sommet du Col du Portet, donnera un coup de projecteur incomparable sur nos estives de Soulan rappelant que des traditions ancestrales peuvent coexister aux cotés d'activités économiques majeures, sources d'investissements très importants.

Depuis 60 ans et la création de la station de Saint-Lary, nous n'avons jamais baissé les bras malgré des contextes souvent compliqués. Ainsi, nous travaillons à la mise en place de notre nouvelle communauté de communes afin de faire de celle-ci un véritable partenaire qui à l'échelle du territoire doit trouver toute sa place dans le respect des équilibres économiques et financiers des communes membres.

En parcourant ce nouveau bulletin municipal, vous allez pouvoir constater que notre territoire a été marqué par de très nombreuses actions et projets. 2018 s'annonce riche également.

A tous et à toutes, je vous adresse au nom du Conseil Municipal de Saint-Lary Soulan tous nos vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

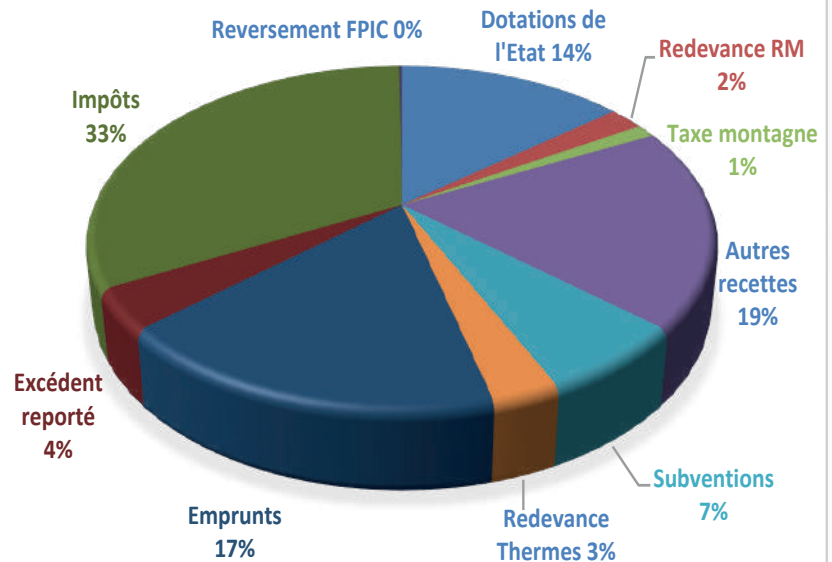
Jean Henri MIR
Maire de SAINT LARY SOULAN

Informations financières

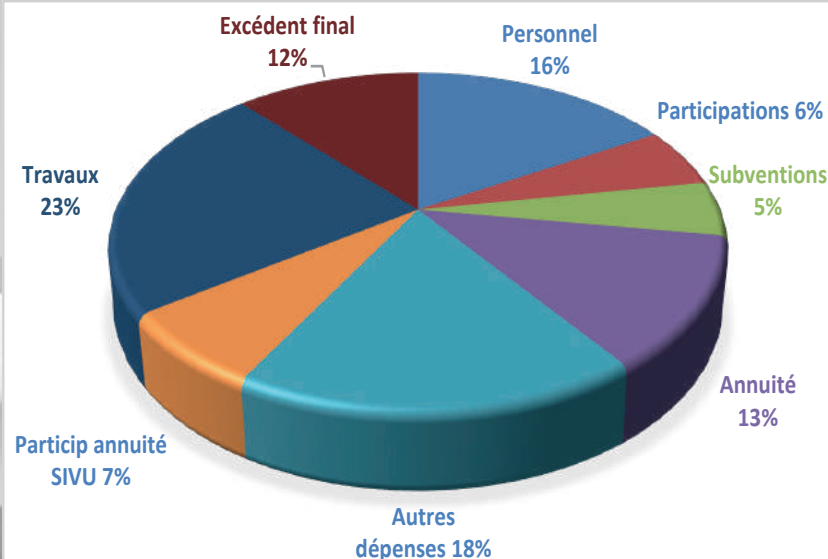
Répartition des recettes 2017

Les « Dotations de l'Etat » : 2.212.761 €
La « Redevance Thermes » : 465.522 €
La redevance « Remontées mécaniques » : 339.776 €
Les « Impôts » : 5.105.741 €
Le reversement FPIC : 32.812 €
La Taxe Montagne : 192.611 €
Le poste « Autres recettes » : 2.990.161 €
Le montant des « Subventions » versées à la commune : 1.042.071 €
Le montant des « Emprunts » : 2.739.500 €
« L'excédent reporté » : 603.957 €.

Le montant total des recettes pour l'année 2017 s'élève à 15.724.912 €.



Répartition des dépenses 2017



Les frais de « Personnel » : 2.602.300 €.
Le poste « Autres dépenses » : 2.835.727 €
dont les frais de déneigement pour 126.843 € et les frais de navettes (hors personnel) au village pour 43.115 € et au Pla d'Adet pour 17.725 €.
« La participation de l'annuité SIVU » : 1.125.831 €.
Le montant des « Subventions » : 821.759 €.
« L'Annuité » d'emprunt : 1.981.763 €.
Le montant des « Travaux » réalisés : 3.626.596 €
Le poste « Participations » : 896.479 €.
« L'excédent final » : 1.834.457 €.

Le montant total des dépenses pour l'année 2017 s'élève à 15.724.912 €.

Trois éléments impactent le budget communal

- La non-adhésion des communes de Cadeilhan-Trachère et de Vielle-Aure au SIVU Aure 2000
- Communauté de Communes des Vallées d'Aure et du Louron : l'absence de Pacte financier et fiscal
- La poursuite de la baisse des dotations de l'Etat

La non-adhésion des communes de Cadeilhan-Trachère et de Vielle-Aure au SIVU Aure 2000

La station de sports d'hiver de Saint-Lary Soulan s'étend sur le territoire de 5 communes : Aulon, Cadeilhan-Trachère, Saint-Lary Soulan, Vielle-Aure et Vignec. Lors de la création du SIVU Aure 2000, autorité organisatrice des remontées mécaniques de cette station, les Communes de Cadeilhan-Trachère et de Vielle-Aure ont refusé d'y être intégrées et, de facto, d'apporter leur contribution financière aux investissements à venir.

Suite au programme d'investissements réalisé par le SIVU AURE 2000, par délibération en date du 15 avril 2014, le Comité Syndical de ce SIVU a redéfini les conditions de participation entre les 5 communes du périmètre de la station au paiement de l'annuité d'emprunt à la charge du SIVU. A notamment été retenu le principe de délaissement au profit du SIVU Aure 2000. Au-delà d'un certain chiffre d'affaires prenant pour référence la saison d'hiver 2006, les 5 communes délaisseraient, au profit du SIVU, une partie de la redevance de la Taxe Montagne et d'occupation du domaine public.

Ce mécanisme, dont la mise en jeu intervient dès lors que le chiffre d'affaires d'une saison de ski est supérieur à celui de 2006, permet d'abonder le budget du SIVU et donc de contribuer pour partie au paiement des annuités d'emprunt des prêt souscrits par le SIVU ; la commune de Saint-Lary Soulan s'étant engagée à verser au SIVU, et ce dans tous les cas de figure, le montant nécessaire pour couvrir ses annuités.

Le principe de délaissement, qui devrait logiquement concerner les 5 communes, se voit appliqué, du fait du refus des communes de Cadeilhan-Trachère et de Vielle-Aure, aux seules communes de Saint-Lary Soulan, Vignec et Aulon.

Cette question du délaissement interroge sur la contribution des 5 communes au développement de la station de ski, faisant apparaître, depuis la création du SIVU Aure 2000, de profondes distorsions entre communes dans la contribution au fonctionnement et à la modernisation de la station.

Ainsi, entre 2000 et 2017, l'exploitation des remontées mécaniques a généré 1.999.131 € de recettes à la commune de Vielle-Aure pour une participation aux dépenses (frais du SIVU, reversement contractuel et participation à la promotion de l'Office de tourisme) s'élevant à 727.513 € (montant qui tient compte du délaissement dont la commune refuse de s'acquitter). Soit un solde net perçu, en 17 ans, de 1.271.618 €.

Sur cette même période, l'exploitation des remontées mécaniques a généré 1.583.797 € de recettes à la commune de Cadeilhan-Trachère pour une participation aux dépenses (frais du SIVU, et délaissement pour annuité d'emprunt en faveur du SIVU, désormais remis en cause) s'élevant à 390.438 € (montant qui tient compte du délaissement dont la commune refuse de s'acquitter). Soit un solde net perçu, en 17 ans, de 1.193.358 €.

Sur ces 17 dernières années, le solde net perçu à charge par la commune de Saint-Lary Soulan est négatif : - 2.806.765 €.

Communauté de communes des vallées d'Aure et du Louron : l'absence de Pacte financier et fiscal

De façon récurrente, les élus de Saint-Lary Soulan rappellent et défendent les engagements pris par les élus en charge de la création de la Communauté de Communes des Vallées d'Aure et du Louron (CCVAL) de respecter les principes de neutralité fiscale à l'égard des contribuables et d'équilibre budgétaire des communes membres de cette nouvelle Communauté de communes. A ce jour, force est de constater que ces engagements ne sont pas actés de façon formelle et univoque.

Notre commune réclame l'élaboration d'un Pacte fiscal et financier, à l'instar de ce qui se pratique dans un certain nombre de Communautés de communes et dont l'intérêt réside dans le fait de fixer précisément les règles relatives aux relations et contributions financières au sein de la CCVAL des communes membres et ce, conformément aux engagements précités.

Ainsi, et à titre d'exemple, la Dotation de Solidarité Communautaire qui permet de compenser, au profit de certaines communes membres, la différence entre, d'une part, la fiscalité apportée par ces dernières à la CCVAL et, d'autre part, les charges transférées par ces mêmes communes à la CCVAL, n'offre pas les garanties voulues, notamment quant à son caractère pérenne.

Le reversement d'un montant de 106.000 € effectué en 2017 par la CCVAL au profit de notre commune illustre ce mécanisme sans que soit garanti, pour l'avenir, le respect de l'engagement du maintien de l'équilibre budgétaire de notre commune.

La poursuite de la baisse des dotations de l'Etat

La commune, à l'instar de l'ensemble des collectivités locales, est tributaire des décisions nationales en termes de baisse des dotations ou de réforme de fiscalité locale qui peuvent effectivement mettre en difficulté ses finances, éléments sur lesquels à ce jour nous n'avons aucune visibilité.

Entre 2013 et 2017, les dotations de l'Etat versées à la commune de Saint-Lary Soulan ont baissé de 497.034 € soit une baisse continue de 19%.

Si le Gouvernement a indiqué que le montant des dotations de l'Etat 2018 sera identique à celui de 2017, rien n'indique que cette situation perdurera dans les années à venir.

Impôts et taxes encaissés par le Département sur le territoire de Saint-Lary Soulan

En 2017, le Département des Hautes-Pyrénées a perçu directement sur le territoire de Saint-Lary-Soulan la somme de 1.978.000 € composée de 269.000 € de taxe montagne, 29.000 € de taxe de séjour et 1.680.000 € au titre des impôts locaux.

Actualité intercommunale

Programme européen transfrontalier POCTEFA

Le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2014-2020 est un programme européen de coopération transfrontalière créé afin de promouvoir le développement durable des territoires frontaliers des trois pays.

Dans le cadre de ce programme, deux projets ont été déclinés et concernent directement la commune de Saint-Lary Soulan : les projets « SECURUS » et « Destination Unique des Vallées du Sobrarbe, d'Aure et du Louron (DUSAL) ».

Dans le cadre du projet SECURUS, qui vise notamment à protéger les usagers et fiabiliser l'itinéraire routier situé entre les communes de Lannemezan et d'Ainsa, une étude a été engagée concernant le glissement de terrain qui affecte le versant Nord-Ouest du Pic de Mont, situé sur la commune de Saint-Lary-Soulan.

Après la réalisation d'une analyse et d'une synthèse de l'ensemble des données existantes, il s'avère que ce glissement présente des risques pour la RD 929, notamment au niveau des ponts d'Ayguesseau et de Lette. Afin de définir les travaux à réaliser, des reconnaissances géotechniques complémentaires vont être effectuées et un dispositif de surveillance à long terme de ce glissement va être mis en place. Cette opération va faire l'objet d'un appel à concurrence, au cours du premier trimestre 2018, et les entreprises retenues devront pouvoir débiter les études cet été. Ces travaux seront financés par des fonds européens.

Dans le cadre du projet DUSAL, l'objectif est de créer une destination touristique unique sur le territoire des Vallées du Sobrarbe, d'Aure et du Louron.

Ce projet regroupe les mairies d'Ainsa, d'Aragnouet, d'Arreau, d'Aulon, de Boltaña, de Bielsa, de Saint-Lary Soulan, du SIVU Aure 2000, du SIVU Aure Néouvielle, du SIVAL, de Val Louron, de l'Office de Tourisme

Communautaire des Vallées d'Aure et du Louron, de la Comarca et de l'association touristique du Sobrarbe, de la Réserve de la Biosphère Ordesa-Vignemale et de la « Zona Zero ».



La volonté des élus et des différents partenaires est de promouvoir et développer les ressources complémentaires dont dispose ce territoire sur les versants français et espagnol.

Afin d'y parvenir, toutes les infrastructures touristiques vont être mises en réseau, des actions de promotion communes (brochures, web, supports, ...) vont être réalisées et un plan de formation professionnelle va être mis en place.

Des produits touristiques vont également être créés autour du « Vélo/VTT », du Trail, de la nature et de la culture, de l'agroalimentaire et des activités hivernales (station de Piau-Engaly, Saint-Lary et Pineta).

Ce programme, qui porte sur la période 2018-2020, est doté d'un budget global de 1.999.287 € (dont 1.299.536 € de fonds européens FEDER).

En 2018, deux projets vont directement concerner la commune de Saint-Lary Soulan : la rénovation de l'accueil de l'Office de Tourisme (pour 168.000 €) et la création d'une piste VTT entre la station et la commune de Saint-Lary Soulan (pour 73.650 €).

Communauté de Communes des vallées d'Aure et du Louron (CCVAL)

Création d'un Office de Tourisme Communautaire

Dans le cadre de sa compétence "tourisme", la CCVAL a créé un office de tourisme communautaire dont les principales missions sont de valoriser, promouvoir et commercialiser le territoire "Aure-Louron". A cet effet, la marque "Pyrénées 2 Vallées" a été créée et s'est concrétisée par la mise en place de deux Pass, un en été et un en hiver, comprenant de nombreux avantages pour la clientèle.

Gestion par "Pôle" des ordures ménagères et des sentiers

Afin de conserver la même qualité de service due aux habitants, la collecte des ordures ménagères et l'entretien des sentiers ont fait l'objet d'une convention avec les anciennes structures qui en assuraient le fonctionnement. La collecte des ordures ménagères des communes de Tramezaygues, Vignec et Saint-Lary Soulan est donc toujours assurée par la commune de Saint-Lary Soulan.

Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Dans la continuité du travail engagé par l'ancien Syndicat mixte des vallées d'Aure et du Louron concernant l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), les élus se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant SCOT. Véritable document d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années, l'ensemble des conseils municipaux vont être étroitement associés à cette démarche.

Mise en place de la Taxe GEMAPI

En 2018, dans le cadre de sa nouvelle compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, la CCVAL va devoir mettre en place une nouvelle taxe, dite Taxe GEMAPI. Le montant collecté sera affecté au financement de travaux de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Ouverture de la Maison du Patrimoine



Située au cœur de Saint-Lary Village, en face de l'Office de Tourisme, la Maison du Patrimoine propose aux visiteurs de découvrir des expositions et un musée qui mettent en valeur l'histoire, le patrimoine, la culture et le développement économique de nos vallées pyrénéennes. Elle comprend également une médiathèque, dont les ouvrages sont consacrés aux Pyrénées et au Pyrénéisme, et un « Websalon » à la disposition des visiteurs. De nombreuses conférences et expositions sont également organisées dans la salle « événementiel ».

Cette Maison du patrimoine a été officiellement inaugurée le 18 juillet dernier, en présence de Gilbert Manciet, Sous-Préfet de Bagnères-de-Bigorre, de Michel Pélieu, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, de Romain Pagnoux, Conseiller Régional, de Viviane Artigalas, Sénatrice des Hautes-Pyrénées et de Maryse Beyrié, Conseillère départementale des Hautes-Pyrénées. L'Union Européenne, pour 280.320 €, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, pour 180.000 € et le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées pour 180.000 € ont contribué au financement de cette réalisation.

Fin de la réhabilitation de l'Hospice du Rioumajou



Après sa réhabilitation d'ensemble, l'Hospice du Rioumajou a pu proposer, dès cet été, des repas le midi et le soir (jusqu'à 19h) et dispose désormais d'une capacité d'hébergement de 27 couchages (chambres pouvant accueillir de deux à six personnes).

Désormais, l'Hospice du Rioumajou constitue une étape pour les pèlerins de Saint-Jacques de

Compostelle grâce à l'itinéraire "Lortet-Ordissetou-Boltaña" désormais entièrement balisé.

Le projet concernant l'installation d'une pico-centrale (qui alimentera l'Hospice en électricité), élaboré en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Energie, a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 6 septembre 2017 qui en autorise la réalisation. L'installation de cette pico-centrale sera réalisée au printemps 2018, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Energie, et devrait être mise en service à l'été 2018.

Cet été, la commune a poursuivi sa politique de diversification de l'offre touristique sur le site du Rioumajou. En plus des promenades à dos d'âne et des parcours de pêche "No Kill", un nouveau sentier a été créé au départ de l'Hospice du Rioumajou. Il est situé au-dessus du balcon de l'Oule et offre une vue remarquable sur l'ensemble de la vallée.

Extension de la terrasse du refuge de l'Oule



La terrasse du refuge de l'Oule, située sur la station de Saint-Lary, a fait l'objet de travaux d'extension faisant passer sa capacité d'accueil de 98 à 150 places assises. Un brasero a également été installé sur cette terrasse. Le coût de l'ensemble de ces travaux s'est élevé à 245.000 € TTC, subventionné à hauteur de 148.645 € par l'Etat.

Actualités communales

Poursuite des travaux d'accessibilité sur le bâtiment de la mairie



La porte principale a été changée et l'autre porte donnant accès à la salle des conférences le sera en 2018.

Rénovation de la piscine municipale

Après la réalisation des travaux de revêtement dans le petit bassin et la pataugeoire, achevés au printemps, une seconde phase de travaux a débuté cet automne.

Elle consiste en la réfection du revêtement du grand bassin qui sera achevée au printemps. Le coût de ces travaux s'élève à 385.000 € TTC. Une étude afin de rénover les espaces « sanitaires » et « vestiaires » a également été engagée.

Réhabilitation du gymnase communal



Des travaux de mise aux normes et d'accessibilité ont été réalisés. : aménagement de toilettes et de sanitaires au rez-de-chaussée (permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite), optimisation du système d'éclairage et changement des menuiseries. Le coût de ces travaux s'élève à 136.000 € TTC. Ils ont été subventionnés à hauteur de 85.200 € par l'Etat et 10.915 € par la Région Occitanie.

Réfection du carrelage de la galerie commerciale



Le coût de ces travaux s'est élevé à 41.308 € TTC.

Poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux au quartier Espeyrias

Cette nouvelle tranche de travaux a consisté en la réfection du revêtement des rues de Mirabelle, de l'Arbizon et d'Espeyrias (sous la maîtrise d'ouvrage de la commune) et de l'enfouissement du réseau électrique dans la rue du chemin de Sailhan et dans l'impasse des Palombes (sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Energie). En 2018, le Syndicat Départemental d'Energie procèdera à l'enfouissement des réseaux rue de l'Oasis et la commune réalisera l'enrobé sur le chemin de Sailhan.

Réfection de la peinture des façades de l'église Saint-Bertrand



Ces travaux de peinture, dont le montant s'élève à 54 429 € TTC, font suite à ceux réalisés sur la toiture, en 2015, pour un montant de 79 485 € TTC. L'église paroissiale est désormais totalement réhabilitée.

Travaux effectués dans la vallée du Rioumajou

- Poursuite de l'étude visant à alimenter en eau potable les cabanes d'Aret et de La Plagne
- Rénovation de la cabane située à la Prade de Péguère (nettoyage, consolidation du toit et installation d'une nouvelle porte).
- Fin du chantier de désensablement de la galerie EDF du barrage en eau de Maison Blanche (travaux réalisés par la société ATTM). Ce chantier s'est achevé cet automne.
- Equipement d'abris touristiques (tables et bancs) adossés aux cabanes d'Aret, du Batoua et de La Plagne.
- Nettoyage du ruisseau de la Piarre (situé sur le secteur de Péguère) suite aux dégâts causés par les avalanches de l'hiver 2015-2016.

Eau potable : renouvellement du contrat de délégation de service public

Le contrat de délégation de service public, signé en 2006, avec la société SUEZ arrivant à échéance en décembre 2017, la commune a souhaité réaliser un bilan de ce contrat et faire un comparatif entre une exploitation en régie et une exploitation sous la forme d'une délégation de service public. Pour ce faire, elle a constitué une équipe de maîtrise d'œuvre composée des Cabinets « Prima Ingénierie » et « Collectivités Conseils » pour leurs compétences techniques, juridiques et financières.

Après étude du rapport réalisé par ces deux cabinets, le conseil municipal a opté pour le renouvellement du contrat de délégation de service public et engagé une procédure dans ce sens. Deux sociétés, VEOLIA et SUEZ, ont candidaté et la seconde a finalement été retenue.

Le contrat signé entre la commune et la société SUEZ est un contrat de concession qui confie au concessionnaire le soin exclusif d'assurer, à ses risques et périls, la gestion du suivi de la production, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution de l'eau ainsi que la continuité du service public de l'eau potable. Il a été signé pour une durée de 12 ans (du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2029). Il comprend la réalisation de travaux afin d'améliorer la qualité technique des installations, d'en optimiser le rendement et de poursuivre les travaux de modernisation des canalisations (à raison de 80.000 € par an).

La commune labellisée "Station de tourisme"

La commune, classée « station de sport d'hiver et d'alpinisme » depuis 1969, a postulé au nouveau label de classement « station de tourisme ». Après avoir été préalablement classée « commune touristique » par les services de la préfecture, la commune a dû répondre à une grille de critères stricts concernant notamment : les hébergements touristiques, la politique d'accueil, les activités et équipements, l'urbanisme, l'environnement et le patrimoine. Ayant répondu à ces critères, la commune s'est vu délivrer le label « Station classée de tourisme » par décret du Ministère du Tourisme en date du 30 novembre 2017 pour une durée de 12 ans. Ce label constitue pour les visiteurs, un gage de qualité en termes d'accès, de circulation, de loisirs, d'équipements, d'urbanisme, d'environnement et de richesse patrimoniale. L'obtention de ce label a permis à Saint-Lary Soulan de conserver un office de tourisme communal.

Travaux divers

Poursuite de l'installation de la vidéo-protection dans les rues du village

Il a été procédé à cette installation en étroite collaboration avec le référent sécurité de la préfecture des Hautes-Pyrénées. Elle a fait l'objet d'un financement du Fonds interministériel de prévention de la délinquance.

Assainissement du restaurant des Merlans, de Tourette et du Portet

Des travaux de rénovation de la station d'épuration du restaurant des Merlans (sous la maîtrise d'ouvrage de la commune) ont été réalisés et un projet de création d'une station d'épuration pour futurs restaurants d'altitude (qui seront situés sur le secteur de Tourette et du Portet) est à l'étude. Cette dernière est réalisée en collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure (SIAHVA). Le coût de l'ensemble de ces travaux est de 290.000 € TTC.

Devenue obsolète, la cuve à gasoil située à l'entrée des ateliers communaux, a été remplacée. Le coût de cette installation s'est élevé à 55.000 € TTC.

Rejointoiement des pierres de la façade Nord de l'église de Soulan

La Société ENEDIS a procédé à l'enfouissement de la ligne électrique moyenne tension entre Soulan et Vignec. La dépose des poteaux sera réalisée au printemps 2018.

Travaux sur le forage F1

Ces travaux ont été réalisés en vue de l'élimination des entrées d'eau non conformes aux normes en vigueur et de la protection de la source qui alimente ce forage. Le coût de ces travaux s'est élevé à 148.000 € TTC.

Raccordement du réseau des eaux pluviales du bâtiment du Grand Stemm au réseau de collecte public

La copropriété a procédé à la rénovation de son réseau de collecte des eaux pluviales et la commune a pris à sa charge la gestion de ces eaux sur le domaine public. La commune a transmis ce dossier à la DREAL et à la Police de l'eau. Les travaux seront réalisés au printemps prochain. Leur coût s'élève à 60.000 € TTC.

Remplacement de la conduite d'eau potable située entre la bergerie et le village de Soulan (soit 340 mètres).

Le coût de ce chantier s'élève à 44.000 € TTC. La réfection du revêtement de la chaussée sera effectuée, en 2018, par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Renforcement de l'alimentation d'eau potable du réseau d'Espiaube avec absorption du trop-plein du Col du Portet par chemisage. Ces travaux ont été réalisés par la société SUEZ.

Réfection de la canalisation (en amiante) située rue du Corps Franc Pommiers. Ces travaux ont été effectués par la société SUEZ.

Actualités communales



Installation de containers semi-enterrés

18 postes de collecte (15 au Pla d'Adet, 2 à Espiaube et 1 à Soulan), comprenant trois containers semi-enterrés chacun, ont été installés par la commune. Grâce à l'acquisition d'un camion adapté, en plus d'assurer la propreté autour des sites de collecte, la gestion du ramassage des ordures ménagères est désormais modulable en fonction des besoins. Une étude est en cours pour installer des containers semi-enterrés dans le village.

Obtention de la 1^{ère} Fleur du label "Villes et Villages Fleuris"

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche d'embellissement avec des enjeux environnementaux et touristiques pour son territoire. Cette démarche vient d'être saluée par l'obtention, en 2017, de la 1^{ère} fleur du Label "Villes et Villages Fleuris" décernée par un jury régional. Ce Label prend notamment en compte la qualité du patrimoine végétal et du fleurissement ainsi que celle de la gestion environnementale et de l'espace public. La commune pourra postuler à l'obtention de la 2^{ème} Fleur dans deux ans.

Bilan Natura 2000 "Rioumajou et Moudang"

Depuis la création du site Natura 2000, de nombreuses actions ont été initiées et poursuivies avec des résultats souvent satisfaisants.

En 2017, malgré les nouvelles prospections des indices de présence du Desman des Pyrénées menées dans le cadre du programme européen « Life + Desman », la présence de cet animal n'a pas pu être mise en évidence sur le site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang ».

Concernant la population d'oreillards montagnards présente aux granges du Moudang, une étude de suivi par radiopistage a été réalisée afin de localiser ces colonies et leur écologie. Un individu mâle a été capturé et a été équipé d'un émetteur. L'enjeu est important car cette population de chauves-souris est la seule connue dans toutes les Pyrénées françaises.

Dans le cadre de la préservation de l'habitat favorable à la Buxbaumie verte, mousse forestière qui se développe sur les bois en décomposition, humides et ombragés, des suivis ont été effectués depuis 2009. Ils ont permis de constater l'évolution interannuelle de la buxbaumie.

Depuis la réforme de l'intercommunalité, la structure animatrice du site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang » est la Communauté de communes Aure Louron mais la gestion opérationnelle demeure assurée par la commune de Saint-Lary Soulan.

Création d'une Maison de Santé

Ce projet, validé par les Agences Départementale et Régionale de Santé, a fait l'objet de nombreux échanges avec les professionnels de santé concernés (médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentiste ...).

Cette Maison de Santé sera implantée sur une partie de l'ancien camping communal (fermé depuis septembre). Deux logements de type T2 et une salle de repos seront aménagés dans le bâtiment existant et la construction d'un nouveau bâtiment, d'une surface de 1.000 m², permettra d'accueillir les professionnels de santé qui disposeront d'une salle de radiologie et de télémedecine.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune qui a confié la réalisation de ce projet à l'architecte Pascal Servin. Le permis de construire a été délivré et le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration.

Le coût de ce chantier est estimé à 1.846.000 € TTC., subventionné par l'Union Européenne (90.000 €), l'Etat (370.000 €), la Région (130.000 €) et le Département (139.000 €). Les travaux devraient débuter au printemps.

Aménagement de la traversée de la route départementale 929 au sein du village

Dans le cadre de l'aménagement de cette traversée, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées a décidé de procéder à la réfection du revêtement de cette route.

Avant que ce revêtement ne soit réalisé, la commune, en tenant compte des préconisations définies par le bureau d'études INGC, va créer des trottoirs et réaliser des aménagements aux abords de la chaussée située entre le rond-point des Thermes et la sortie sud de Saint-Lary village, en direction de l'Espagne, privilégiant ainsi le cheminement piétonnier.

Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration. Ces travaux seront réalisés en 2018. Le coût de ce chantier est estimé à 1.112.000 € TTC. Une fois achevé, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées procédera à la réfection du revêtement.

Etude de faisabilité de la modernisation et de l'extension du Complexe Sensoria.

Cette étude comprend quatre axes de réflexion :

- Le maintien et le renforcement de la ressource en eau thermique
- L'optimisation énergétique des bâtiments
- L'extension de l'espace aquatique le Rio
- La réorganisation des espaces intérieurs.

Un comité de pilotage composé de l'Etat, la Région, le Département, la commune et l'exploitant est chargé de valider les axes de travaux et le contenu de ces derniers.

Service d'accueil de la "Petite enfance"

La commune de Saint-Lary Soulan propose quatre structures d'accueil : deux haltes-garderies et deux centres de loisirs sans hébergement.

Service d'accueil « Petite enfance » au Pla d'Adet

Au cours de l'hiver 2016/2017, le centre de loisirs et la halte-garderie du « Petit montagnard » ont été ouverts pendant 112 jours (du 17 décembre 2016 au 9 avril 2017). Le centre de loisirs, qui dispose d'une capacité d'accueil de 30 enfants âgés de 3 à 6 ans et de 20 enfants âgés de 6 à 12 ans, a accueilli 610 enfants (âgés de 3 ans à 12 ans) et le personnel a assuré 861 accompagnements aux cours de ski pendant la saison d'hiver.

Au cours de l'hiver 2017/2018, ce centre de loisirs, dont la gestion est désormais assurée par la commune, est ouvert tous les jours, de 8h30 à 17h30, du 23 décembre 2017 au 1^{er} avril 2018. La fourniture des repas par la structure et l'accompagnement et la récupération au cours de ski font l'objet d'une facturation complémentaire. La direction de ce centre est assurée par Isabelle Garrigues.

La halte-garderie a accueilli 214 (enfants âgés de 18 mois à 5 ans), avec une moyenne, 15 enfants/jour.

Service d'accueil « Petite enfance » à Saint-Lary village

En 2017, la halte-garderie a été ouverte du 1^{er} décembre 2016 au 9 avril 2017. Disposant d'une capacité d'accueil sur cette période de 30 enfants, elle a accueilli 330 enfants âgés de 3 mois à 5 ans.

Le reste de l'année, avec une capacité d'accueil de 24 enfants, 165 enfants ont été accueillis.

Pour 2018, cette halte-garderie sera ouverte durant toute la saison d'hiver, tous les jours, de 7h45 à 18h45. puis, du lundi au vendredi, le reste de l'année, entre 8h et 18h30 à l'exception des mois de juillet et août, au cours desquels elle sera ouverte de 7h45 à 18h45.

En 2017, le centre de loisirs « Les Marmottes », qui dispose d'une capacité d'accueil de 8 enfants âgés de 3 à 6 ans et de 12 enfants âgés de 6 à 12 ans, a été ouvert pendant les vacances scolaires de la zone de Toulouse et les mercredis après-midi. Elle a accueilli des enfants de 3 à 12 ans et a réalisé 416 « journées-enfants » dont 63 en demi-journées.

En 2018, le centre de loisirs sera ouvert :

- Durant les vacances de Noël et de Février (durant toutes les zones des vacances scolaires): tous les jours, de 7h45 à 18h30.
- Durant les vacances de printemps et de Toussaint, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30
- Durant les vacances d'été, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30
- Les mercredis, de 8h00 à 18h30

Les accueils auront lieu le matin avant 9h45 et l'après-midi entre 13h15 et 14h et les départs, le midi avant 12h et le soir jusqu'à 18h30.

La direction de ce centre est assurée par Cyrielle Monlezun. Pour les centres de loisirs, un dossier individuel d'inscription doit être préalablement rempli avant toute réservation. Les formulaires de réservation et dossiers d'inscriptions sont disponibles via les sites internet de la mairie de Saint-Lary-Soulan et de l'Office du Tourisme.

Renseignements complémentaires par téléphone au : 05 62 39 40 66 ou par mail : cdl@mairie-saint-lary.fr

Actualité du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Saint-Lary Soulan et Vielle-Aure a accueilli 129 élèves (50 en maternelle et 79 en primaire) au cours de cette rentrée 2017.

L'école maternelle de Saint-Lary Soulan est composée de :

- La classe de « Très Petite Section » (TPS) et de « Petite Section » (PS) de Gilles Bonnard qui compte 17 élèves (2 TPS et 15 PS). Deux élèves seront accueillis lors de la saison d'hiver.
 - La classe de « Petite Section » et de « Moyenne Section » (MS) de Luigi Madéo qui compte 18 élèves (4 PS et 14 MS).
 - La classe de « Grande Section » de Nathalie Lejeune (Directrice de l'école maternelle) qui compte 15 élèves.
- L'équipe d'ATSEM est constituée de Christelle Chalumeau, Fabienne Courrèges et de Cyrielle Monlezun.

L'école élémentaire de Vielle-Aure est composée de :

- La classe de CP de Sophie Rey qui compte 17 élèves.
- La classe de CE1 d'Eva Fantapie qui compte 18 élèves.
- La classe de CE2 et de CM1 de Cathy Roux qui compte 26 élèves (14 CE2 et 12 CM1).
- La classe de CM2 d'Evelyne Verdier (Directrice de l'école primaire) qui compte 18 élèves.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, l'ensemble des acteurs du RPI (parents d'élèves, enseignants et élèves) a choisi de revenir à la semaine de 4 jours.

La garderie périscolaire fonctionne de 7h45 à 8h50 et de 16h30 à 19h00.

Le projet d'école, élaboré pour une période de trois ans (de 2016 à 2019), se poursuit. Il est articulé autour de quatre axes : la qualité des apprentissages et des acquis, les publics les plus fragiles, la cohérence et la continuité éducative et les parcours « citoyen » et « montagne ».

Les heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires sont assurées par les enseignantes pour les élèves des classes de « Grande Section », de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

A noter que l'Espace Numérique de Travail (ENT), site commun aux deux écoles créé l'an dernier, favorise une meilleure interaction entre les enseignants et les parents d'élèves.

Créée cette année, l'Amicale des parents d'élèves, qui regroupe l'ensemble des parents d'élèves du RPI, va organiser différentes manifestations tout au long de l'année dans le but de récolter des fonds qui seront reversés aux coopératives scolaires des deux écoles afin d'aider à financer des projets de voyages et de sorties scolaires.

Actualités communales

Bilan d'activité des Régies

Bilan hivernal de la Régie Accueil

L'activité cumulée de la Régie « Accueil » lors de cette saison hivernale a généré un chiffre d'affaires de 1.001.279 € (contre 1.063.418 € lors de l'hiver 2015-2016). Cette légère baisse s'explique principalement par le déficit d'enneigement naturel du début de saison qui, compte tenu de la sensible baisse de fréquentation sur la station, a eu un impact sur le début d'activité du refuge de l'Oule et du restaurant des Merlans.

L'exploitation du **refuge de l'Oule** a généré un chiffre d'affaires de 321.700 € (contre 297.500 € l'hiver précédent). Cette hausse s'explique principalement par une augmentation du nombre de repas servis (11.520 contre 10.696 l'hiver précédent) portant le « Plateau moyen » de 24,66 € à 25,06 €.

L'exploitation du **restaurant des Merlans** a généré un chiffre d'affaires de 610.539 € (contre 704.547 € l'hiver précédent). Cette baisse s'explique par une diminution du nombre de repas servis (passé de 15.483 sur l'hiver 2015-2016 à 14.064 cet hiver) malgré une hausse du prix du « Plateau moyen » (de 15,76 € à 16,40 €). Dans le détail, le « Point Chaud » a généré 169.755 €, le « Bar » 215.255 € et le « Self » 225.529 €.

Avec un chiffre d'affaires de 69.040 €, la fréquentation du **Camping municipal** a enregistré une légère hausse par rapport à l'hiver précédent (61.317 €).

Bilan hivernal de la Régie Sportive

Pour sa troisième année d'exploitation, la **patinoire extérieure**, installée au cœur du village et agrandie pour l'occasion, a connu une forte fréquentation lors des vacances scolaires de Noël et de février mais a enregistré une légère baisse au cours des mois de janvier et de mars. Son exploitation a généré un chiffre d'affaires de 59.542 € (contre 66.832 € l'hiver précédent).

Bilan estival de la Régie Accueil

Malgré les difficiles conditions climatiques du mois de juin et des premiers jours de juillet, le reste de la saison estivale, et notamment la forte fréquentation enregistrée au cours du mois d'août, a permis à la Régie Accueil de réaliser un chiffre d'affaires globalement supérieur à celui de la saison estivale précédente.

Avec 1.056 nuitées (contre 1.288 en 2016) et 2.798 repas (contre 2.419 en 2016) servis, l'exploitation du Refuge de l'Oule a généré un chiffre d'affaires de 135.123 € contre 124.320 € l'été dernier. Cette forte augmentation s'explique principalement par l'augmentation significative du nombre de repas individuels servis cet été.

Avec la mise en place du service d'hébergement (27 couchages sont désormais proposés à l'Hospice) et une plus grande amplitude d'ouverture (tous les jours du 15 juin au 1^{er} octobre), l'exploitation de l'Hospice du Rioumajou a généré un chiffre d'affaires de 92.483 € (contre 56.650 € l'été précédent). 222 nuitées ont été enregistrées pour cette première année d'exploitation et 3.160 repas ont été servis (contre 2.625 en 2016).

Pour son dernier été d'exploitation, le **camping municipal** a connu une fréquentation quasiment identique à celle de la saison dernière. Ce camping est désormais définitivement fermé.

Bilan estival de la Régie Sportive

Le manque à gagner généré par les conditions climatiques peu favorables du début du mois de juillet a été compensé par la forte fréquentation d'un mois d'août ensoleillé. L'exploitation de la piscine municipale a généré un chiffre d'affaires de 48.764 € contre 46.556 € en 2016 pour 17.490 entrées contre 17.212 l'été précédent. Les travaux de rénovation des revêtements de sol du petit bassin et de la pataugeoire réalisés au printemps ont donné pleinement satisfaction.

Bilan du complexe thermal Sensoria

Bilan hivernal

Au cours de cet hiver 2016/2017, l'exploitation du « Sensoria Rio » et du « Sensoria Nuxe Spa » a enregistré une baisse d'activité de l'ordre de 5%. Malgré cette baisse de fréquentation, la qualité des soins et de l'accueil en général a été de nouveau saluée par la clientèle.

Bilan estival

L'été du Complexe Sensoria « Thermalisme et Spa » a été marqué par la venue, en stage de préparation, de deux équipes de rugby du Top 14 : le Castres Olympiques et le Racing 92. Si leur venue a nécessité de privatiser certains espaces (ce qui a pu occasionner une certaine gêne auprès de la clientèle), leur présence a permis de mettre en lumière la destination Saint-Lary. Autre fait marquant de cet été, la forte augmentation de la fréquentation de la clientèle de cyclistes.

Avec plus de 13.000 entrées, l'activité du « Sensoria Rio » est restée stable par rapport à l'été 2016. Les « Pass séjours 4 heures », fractionnables et renouvelables, ont encore remporté un réel succès.

Activité stable également pour Sensoria Nuxe Spa. Près de 2.000 soins ont été réalisés par les Nuxettes, avec toujours de très beaux scores de satisfaction.

Bilan des cures thermales

Avec une nouvelle progression de près de 5 % par rapport à la saison dernière, 2799 curistes ont été accueillis au cours de la saison thermale. Près de 50.000 journées de cures ont été traitées représentant près de 240.000 soins. Selon les questionnaires de satisfaction, la station thermale de Saint-Lary est notée 9,5 / 10.

Bilan d'activité du Guichet Initiative Pluriactivité Emploi (GIPE)

En 2017, l'association est soutenue financièrement par la Communauté de Communes Aure Louron pour ses actions en faveur de l'emploi, de la formation et de l'aide aux démarches administratives pour les habitants des vallées d'Aure et du Louron.

Forum pour l'emploi saisonnier

Cette année, cette 17^{ème} édition du forum a accueilli 260 visiteurs, 39 employeurs et proposé 222 postes (avec un taux de placement de 59%). Une convention de partenariat a été signée entre EDF et le GIPE pour soutenir les actions en faveur de l'emploi.

« La Gazette des saisonniers »

Ce journal met en valeur des parcours professionnels réussis sur le territoire. Il est réalisé par le personnel du GIPE et distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la Communauté de Communes Aure-Louron en juillet (soit 6.000 exemplaires).

Le « PASS' Saisonniers »

Depuis 2014, plus de 500 cartes « PASS' » ont été délivrées aux saisonniers leur permettant de bénéficier d'avantages et de réductions chez les commerçants participants.

Réunion d'information pour les créateurs d'entreprise

Cette réunion, animée par la CCI de Tarbes et le RSI, a permis d'informer des porteurs de projet sur notre territoire.

Partenariat avec la Maison de l'Emploi du Blaisois

Ce partenariat a été conclu afin de créer un jumelage de compétences pour permettre aux saisonniers mobiles des deux territoires de trouver des contrats de longue durée et d'être fidélisés.

Maison des services au public (MSAP)

Le GIPE accueille tous les publics concernant les démarches administratives avec un nombre de demandes en augmentation. 577 dossiers ont été traités en 2017.

Agrément du Service Public Régional de l'Orientation

Le GIPE est reconnu par la Région Occitanie pour ses compétences en matière d'emploi et de formation ce qui lui permet de percevoir une partie de la part hors quota de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

Transfert de savoir-faire

Le GIPE a été retenu par l'Association de Développement des Pyrénées par la Formation (ADEPFO) pour accompagner l'Association « Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne » dans le Béarn vers la création d'un dispositif comparable visant la réalisation de boucles saisonnières pour les travailleurs du Haut-Béarn.

Bilan du Groupement d'employeurs des vallées d'Aure et du Louron (GEVAL)

En 2017, le GEVAL, groupement d'employeurs multisectoriel mixte (entreprises et collectivités), a employé 74 salariés mis à disposition auprès de ses 48 entreprises adhérentes, ce qui représente 25 salariés équivalent temps plein, employés en moyenne tout au long de l'année.

Le GEVAL a participé au 7^{ème} Forum Transvalléen pour l'Emploi Saisonnier et la Pluriactivité et au 13^{ème} Rendez-vous de l'Emploi à Tarbes. Ces Forums permettent de diversifier la recherche de candidats pour nos adhérents. Depuis 2016, le GEVAL propose des prestations de conseil en ressources humaines et en formation professionnelle aux entreprises. En 2018, une prestation recrutement sera proposée aux adhérents.

Le site internet du GEVAL (www.geval.fr), refondu en 2017, diffuse des offres d'emploi, recherche des compétences pour les entreprises et recueille les candidatures spontanées. Le GEVAL organise des mises à disposition à temps partagé pour répondre aux besoins ponctuels mais récurrents des entreprises adhérentes.

Le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées a intégré le GEVAL pour des mises à disposition en déneigement. Cela a permis à 3 de ses salariés de faire une saison d'hiver complète et de créer un CDI pour un salarié déjà fidélisé le reste de l'année.

Le GEVAL entretient également des partenariats avec les Groupements d'employeurs de Noirmoutier et de l'Île d'Yeu, avec Pôle Emploi et le GIPE.

Le GEVAL assure aussi des formations qualifiantes pour ses salariés et les chefs d'entreprises.

Renseignements GEVAL : Tel : 05.62.40.03.15

ou par mail geval65@yahoo.fr

Projet de création d'un tiers-lieu dans la galerie commerciale de Saint-Lary Village

Compte tenu de l'allongement des déplacements « domicile-travail », de l'absence totale ou partielle d'une offre numérique de qualité et du développement de micro entreprises sur le territoire, le Pays des Nestes a souhaité anticiper les nouvelles manières de travailler et le meilleur moyen d'accompagner le développement du télétravail.

En 2017, une analyse prospective sur la demande de création de tiers-lieux (espace de travail partagé) a été confiée à la COGEMIP et Relais d'Entreprise (spécialiste des tiers-lieux en milieu rural). Elle a permis de cartographier 78 bureaux potentiels sur l'ensemble du territoire du Pays des Nestes dont 18 en Vallée d'Aure.

Le Pays des Nestes a alors décidé d'accompagner la création de 7 tiers-lieux en 2018. L'un d'entre eux, comprenant un bureau individuel et un espace multiposte, devrait être créé à Saint-Lary Soulan, dans la galerie commerciale du centre du village.

Fête des 60 ans de la station



Première reconnaissance au Pla d'Adet



Première reconnaissance à Soulan



Gare de départ de la télécabine de SOUM



La télécabine de SOUM



La télénacelle du Vallon



Un pisteur en 1957



Les câbles du téléphérique



Vue du Pla d'Adet en 1966



Isabelle MIR et François VIGNOLE au Pla d'Adet

Historique des principales remontées mécaniques

1957 : ouverture du Pla d'Adet avec la mise en service du Téléphérique, de la Télacabine de Soum et de Téléskis.

1963 : fusion des villages de Saint-Lary et de Soulan et, après la création de la route, extension de la station au secteur d'Espiaube avec la mise en service de la télécabine « Mancini ».

1967 : la qualité des remontées mécaniques et des pistes a permis d'accueillir les équipes de France de ski alpin pour préparer les Jeux Olympiques de Grenoble.

1974 : mise en service du télésiège des Bouleaux, le premier « 3 places » des Pyrénées. Le nouveau télésiège des Bouleaux a été mis en service en 2016.

1977 : mise en service de la télécabine du Portet.

1983 : mise en service du télésiège du Lac qui permet d'accéder au Refuge de l'Oule.

2001 : mise en service des deux télésièges débrayables de Mirabelle.

2009 : mise en service de la Télécabine de Vignec, assurant une seconde liaison entre le village et le Pla d'Adet.

Jeu concours des 60 ans



A l'occasion des 60 ans de la station, Saint-Lary vous propose une grande loterie avec plus de 30.000 lots à gagner dont une Smart "Fortwo Pure"

Pour y participer :

- Récupérer un ticket auprès des partenaires de la loterie et à l'Office de Tourisme
- Valider ce ticket aux bornes de jeu disponibles aux bureaux de l'Office de Tourisme du Pla d'Adet et du village et retirer immédiatement votre lot, si vous avez gagné.
- Vous serez automatiquement sélectionné pour le tirage au sort de la voiture qui se déroulera le 2 octobre 2018.

Le règlement de ce jeu est disponible sur <https://www.saintlary.com/hiver/reglement-loterie-saint-lary>.

Actualités communales

Bilan du groupement pastoral de Soulan

L'objectif de ce Groupement est de maintenir une vie pastorale au village de Soulan, de participer activement à l'entretien de l'environnement, de permettre à des éleveurs d'y vivre et de favoriser l'économie touristique qui est vitale pour la survie du village et des alentours. La présence d'animaux est le moyen le plus efficace, le moins onéreux et le plus écologique pour assurer l'entretien du patrimoine environnemental.



En 2017, 270 bovins et 1450 ovins ont été accueillis sur les estives. Près de 90% de ces animaux proviennent de l'extérieur. Le fait de brouter l'herbe et de créer ou d'entretenir des sentes par le passage répété des animaux réduit considérablement la reptation du manteau neigeux et les risques d'incendie. Aux yeux des visiteurs, la présence d'animaux inoffensifs rend la montagne plus vivante et attractive.

Financièrement la taxe d'estive versée par les éleveurs permet de financer les équipements pastoraux, les frais de fonctionnement et la moitié du salaire du berger, l'autre moitié étant prise en charge par la commune de Saint-Lary Soulan.

Bilan du groupement pastoral du Rioumajou

En 2017, le groupement pastoral a procédé à la réfection du parc de tri de la cabane de Thou. 117 bovins, 2578 ovins/caprins, 1060 ovins (du troupeau de Consaterre qui passe 1 mois sur le secteur de Hittelongue avant de monter sur Consaterre) et 8 chevaux ont été accueillis sur les estives du groupement pastoral du Rioumajou..

En 2012, deux cabanes pastorales ont été construites par la Commune de Saint Lary Soulan sur les secteurs de La Plagne et d'Aret. Ces rénovations s'inscrivent dans une réflexion globale sur la gestion des estives au sein du site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang » en participant notamment au maintien des milieux ouverts dans la vallée du Rioumajou.

En 2017, la Commune a fait procéder à des études préalables afin d'alimenter ces cabanes en eau et en électricité et de mettre en place un système d'assainissement. Ces travaux seront réalisés en 2018.

Bilan de l'Association Foncière Pastorale de Soulan



Travaux 2017

Cette année, cette AFP a achevé les travaux de réhabilitation du chemin de Cazaux (élargissement et sécurisation) afin de permettre aux engins agricoles d'accéder aux granges foraines et aux prés de fauche. Le coût de ce chantier s'est élevé à 34.000 € HT subventionné à hauteur de 12.600 € par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et à hauteur de 13.066 € par le fonds régional FEADER (le solde ayant été financé par la commune).

Projets 2018

L'association Foncière et Pastorale de Soulan étudie deux projets :

- L'amélioration du chemin de la Mudère afin d'en faciliter l'accès aux engins agricoles
- La réhabilitation des rigoles agricoles afin de favoriser la circulation des eaux de sources et éviter la création de boursiers et de poches d'eau.

Le coût de ce projet est estimé à 26.000 €.

Réouverture de la Maison de l'Ours

La réouverture, le 1^{er} août 2016, de la Maison de l'ours a été l'occasion de mettre en place une nouvelle approche pédagogique à l'attention des visiteurs afin de les sensibiliser à la vie de cet animal emblématique des Pyrénées.

Au cours de l'année 2017, 20.000 visiteurs (dont 3.800 en juillet et en août) ont pu découvrir l'ours LUGO, son potager et la nouvelle exposition intitulée " A la recherche d'indices de présence".

Dans le même temps, le projet " La falaise aux ours" a été retenu par l'ADEPFO comme projet structurant pour les vallées d'Aure et du Louron. A ce titre, un comité de pilotage présidé par Jean-Henri MIR et réunissant des élus, des acteurs économiques et des associations a été constitué. L'objectif est de définir un projet autour d'un centre d'interprétation destiné à l'ours brun dont le modèle économique sera viable, équilibré, structurant et innovant pour le territoire. L'ambition serait de faire de ce centre un lieu d'observation, de sensibilisation, d'information et de préservation de l'ours brun.

Mouvements du personnel en 2017

Recrutements

Fabien BLARY : Ingénieur Principal, nommé par voie d'intégration au service technique à compter du 1^{er} juillet. Assure les fonctions de Directeur des services techniques en parallèle avec Jacques SALAT, en retraite progressive.

Cyrielle MONLEZUN : Adjointe Technique Principale de 2^{ème} classe, nommée par voie de mutation au Pôle Petite Enfance à compter du 1^{er} septembre, affectée à l'école maternelle (en remplacement de Martine NAVARRE) et au centre de loisirs "Les Marmottes" en qualité de Directrice.

Réintégration

Jean-François PUJO : réintégré à temps complet à compter du 1^{er} avril au grade d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe, affecté aux services techniques.

Nomination "Stagiaire"

Simon MORAGAS : Adjoint Technique 2^{ème} classe, affecté aux services techniques à compter du 15 janvier.

Guillaume AIO : Adjoint Technique 2^{ème} classe, affecté aux services techniques à compter du 1^{er} mars 2017.

Pascal DAVIAUD : Adjoint Technique 2^{ème} classe, affecté aux services techniques à compter du 1^{er} mars 2017.

Titularisation

Gabriel SELVA : Adjoint Technique 2^{ème} classe, affecté au service technique, titularisé au 1^{er} juin.

Tiphaine ARNAUD : Adjoint Administratif, affectée à la halte-garderie, titularisée le 1^{er} septembre.

Reclassement sur un autre poste

Marie-Josée PEMEJA : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, reclassée sur le poste d'Agent d'Accueil à compter du 1^{er} juillet.

Départs

Martine NAVARRE : ATSEM, affectée à l'école, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} août.

Isabelle MIR RIBES : Rédacteur, radié des cadres au 1^{er} septembre suite à sa titularisation dans l'administration de détachement.

Police municipale



Christine MOREILHON, Brigadier Chef Principal, Marie-Christine IGLESIAS, Brigadier Chef, et Eric REY, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et Garde Particulier de la vallée du Rioumajou, ont reçu le renfort de 9 ASVP au cours de la saison hivernale et d'un ASVP au cours de la saison estivale.

Bilan du centre de secours de Saint-Lary Soulan

2017 aura donc été une année caractérisée par une activité soutenue. Les sapeurs-pompiers auront en effet effectué un peu plus de 500 sorties.

Pour assurer ce service public de proximité ce qui caractérise le centre de secours de Saint-Lary Soulan c'est :

- 41 personnels essentiellement volontaires, dont 5 officiers, 12 sous officiers, 20 caporaux et sapeurs et 4 membres du service de santé (1 médecin et 3 infirmiers).

- 3 personnels ont quitté le centre, la plupart pour raisons professionnelles.

- 6 ont intégré le centre dont 3 sont issus de la formation des jeunes sapeurs-pompiers

- Le parc matériel est composé de 12 véhicules, dont 3 engins pompe, 1 véhicule de secours routiers, 1 échelle 30 mètres, 3 véhicules spécifiquement dédiés aux secours aux personnes.

Le centre de secours abrite :

- Une équipe spécialisée secours routiers en ravins
- Une section de jeunes sapeurs pompiers

Si le centre de secours assure bien évidemment la couverture du risque courant en Haute vallée d'Aure, durant la saison de sports d'hiver, un centre de première intervention est activé au Pla d'Adet toutes les nuits de 19h à 7h permettant ainsi d'avoir une première équipe d'intervention immédiatement disponible sur site.

De même, en partenariat avec les autres centres de la vallée d'Aure (Aragnouet, Arreau et Sarrancolin), un poste est activé pour la défense spécifique du tunnel de Bielsa chaque week-end durant la saison de sports d'hiver et tous les jours en haute saison d'été de mi juillet à mi août.

Le Noël des enfants



Le Comité des oeuvres sociales

Chaque année, le Comité des oeuvres sociales de Saint-Lary Soulan organise le Noël des enfants ainsi que les repas de fin de saison d'hiver et d'été qui permettent à l'ensemble des employés, permanents et saisonniers, de partager d'agréables moments de convivialité.

Station de Saint - Lary Soulan

Une saison hivernale perturbée par un déficit d'enneigement en début de saison



Malgré le déficit d'enneigement naturel du début de saison, les investissements consacrés à la modernisation de l'installation de production de neige de culture ont permis à la société Altiservice d'ouvrir la station de Saint-Lary le 17 décembre. Cet hiver s'est caractérisé par un début de saison moyen, avec une fréquentation lors des vacances de Noël équivalente à celle de l'hiver dernier, un bon mois de janvier, d'excellentes vacances de février et une fin de saison perturbée par des conditions climatiques peu favorables.

Au cours de ces 114 jours d'ouverture, la station a généré un chiffre d'affaires de 14.100.378 € (contre 14.798.376 € réalisés au cours de l'hiver 2015/2016) et enregistré 517.343 journées-skieurs (contre 537.510 l'hiver précédent). Le coût moyen de la journée ski sur la saison s'est élevé à 32,17 €.

Les skieurs demeurent majoritairement originaires d'Aquitaine (29%), de Midi-Pyrénées (21%), des Pays de Loire (18%) et de Poitou-Charentes (12%).

Bilan du téléphérique et du Bike Park

Fréquentation estivale du téléphérique

Le téléphérique du Pic Lumière a été exploité pendant 65 jours (du 1^{er} juillet au 3 septembre) contre 58 jours lors de l'été 2016. Au cours de cette période, 15.729 passages ont été enregistrés contre 15.252 en 2016. A noter qu'à la fin du mois de juillet, la fréquentation, à périmètre constant, était en baisse d'un peu plus de 1.000 passages.

Fréquentation du Bike Park

Le Bike Park a été ouvert du 8 juillet au 27 août. Malgré une légère baisse du nombre de jours d'exploitation (45 cet été contre 49 l'été dernier), le Bike Park de Saint-Lary a enregistré une augmentation du nombre de passages, passé de 22.220 en 2016 à 23.366 en 2017.

Principaux travaux réalisés sur la station

Cet été, la société Altiservice a procédé aux traditionnels travaux de maintenance et d'entretien sur le parc des remontées mécaniques ainsi qu'à des travaux d'aménagement de pistes et de terrassement.

Les principaux travaux de pistes ont consisté en :

- L'élargissement de la Corniche à la traversée du mur du Bassia avec l'aménagement d'une entrée pour la piste du Bassia 2 (combe ouverte depuis la construction du télésiège des Bouleaux) et pour celle du Bouleaux 1.
- L'élargissement de la traversée du chemin de Tortes avec le reprofilage du bas de la piste de Terrenere et l'aménagement des zones d'embarquement des télésièges de Tortes et de Soumaye.
- L'élargissement de la sortie du télésiège Aulon.
- L'élargissement de la piste du Balcon au droit de la gare de l'ancien téléski du Bassia et en aval.
- L'aménagement des aires de départ avec accès handicapé sur les télésièges de Tortes, Lita et Adet.

Les principaux travaux de terrassement ont consisté en :

- L'amélioration de la piste de la Corniche, dans la traversée du Bassia, par la création d'une zone de réflexion en amont, de l'élargissement de la piste de la Corniche (de 4,5m à 9m), d'une continuité de piste entre Bassia 2 et Bassia 3 ainsi qu'une entrée pour la piste des Bouleaux.
- L'élargissement et la correction du profil avec la suppression de la contrepente de la sortie du Balcon Cabane à son arrivée en haut du mur de Cabane.
- L'agrandissement de la plateforme d'arrivée du télésiège d'Aulon et la pose d'un géotextile sur le talus pour faciliter la reprise de la végétation.
- Le réaménagement de la plateforme d'embarquement du télésiège débrayable de Soumaye et de la continuité de la piste Mirabelle.
- Le réaménagement de l'entrée du chemin de Tortes et de la continuité de la Mirabelle.
- Le réaménagement de l'arrivée de Corniche sur le télésiège fixe de Tortes avec la suppression de la contrepente.

D'autres opérations ont également été réalisées : l'installation de portes vélos sur le télésiège débrayable des Bouleaux, la rénovation des peintures de plusieurs cabanes d'exploitation, le démontage des équipements d'arrivée de l'ancien téléski des Sapins et la destruction du massif d'arrivée de l'ancien télésiège des Bouleaux ainsi que de plusieurs massifs du téléski du Bassia, le remplacement des deux Gazex de Terrenere, l'amélioration de la signalétique à la sortie de la télécabine du village, la mise en conformité du dépôt d'explosif, la construction de 150 mètres linéaires de « Baravent » supplémentaires destinées à piéger la neige naturelle et l'engazonnement des zones ayant fait l'objet de terrassements.

L'Office de Tourisme

Fréquentation de l'Office de Tourisme

Au cours de l'année 2017, l'Office de Tourisme a accueilli dans ses bureaux 206.937 visiteurs contre 203.995 en 2015.

Fréquentation : les chiffres clés de cette année 2017

Hiver 2016/2017 : 845.300 nuitées (contre 874.500 la saison précédente)

La station de Saint Lary a terminé la saison avec une baisse de fréquentation de -3,3 % par rapport à la saison précédente, correspondant à une diminution de 29.200 nuitées. Ce résultat est en partie lié à la diminution du nombre de lits chauds (-399 lits) et à l'enneigement tardif de la station.

La période des vacances d'hiver (février) a été la plus performante avec une progression de + 4,7 % des nuitées, en concentrant 37% des nuitées de la saison. La période de Noël / Jour de l'An a été, quant à elle, en recul de 13,3% de fréquentation.

Les journées skieurs vendues ont été également en recul sur l'ensemble de la saison (-3,7%). Le taux de conversion est également en diminution (-0,3 points) atteignant 61,2%.

Été 2017 : 507.800 nuitées (contre 512.900 en 2016)

La destination de Saint-Lary a terminé sa saison thermale 2017 en légère baisse de fréquentation à -1% (de fin avril à fin octobre) par rapport à la dernière saison thermale 2016.

La fréquentation a été en baisse sur le début de saison avec -8,1% en mai et -9,3% en juin. Le mois de juillet a accusé une très forte baisse de -18,3%. Ce recul sur le mois de juillet a été constaté sur toutes les destinations de montagne. A contrario, les hausses des mois d'août (+14,9%) et septembre (+10%) ont permis de combler quasi intégralement les pertes enregistrées en début de saison.

Soit un total de 1.353.100 nuitées contre 1.387.400 nuitées les deux précédentes saisons, été et hiver.

Communication sur la destination "Saint-Lary Soulan"

Très bon résultat sur internet pour la destination « Saint-Lary » dévoilé par l'étude qui avait été lancée par "Google" et "Pierre et Vacances" sur les perspectives du tourisme en France pour la saison hiver 2017-2018.

En effet, au classement des stations les plus plébiscitées lors des recherches sur Google, Chamonix-Les Houches arrive en première position devant La Clusaz et Val Thorens. Pour ce qui est des progressions dans les requêtes depuis 2016, Saint-Lary Soulan prend la tête du classement (+15%), suivie de Val Thorens (+10%) et Serre-Chevalier (+8%).

Classement des meublés de tourisme

Le classement des meublés de tourisme restant une étape indispensable pour garantir une certaine qualité de l'offre, l'Office de Tourisme a renforcé sa collaboration avec les agences immobilières de la station pour les inciter à promouvoir ce classement auprès des propriétaires.

Avec la volonté d'inciter chaque propriétaire à faire monter son meublé en gamme afin de rendre la commune de Saint-Lary Soulan encore plus attrayante. Pour aller dans ce sens, il est rappelé que le Comité de Direction de l'Office de Tourisme a décidé qu'à compter du 1^{er} Décembre 2017, seuls les meublés classés pourront bénéficier des supports de communication de l'Office de Tourisme et être commercialisés par sa centrale de réservation, même ceux provenant des Agences Immobilières.

En 2017, 158 meublés de tourisme ont bénéficié d'une visite de classement. 13 ont été classés 4*, 56 en 3*, 59 en 2*, 10 en 1*, 16 sont en cours et 4 n'ont pas été classés.

Dans le cadre de son habilitation, l'Office de Tourisme est à la disposition de tous les propriétaires pour assurer ces visites de classement. Vous pouvez contacter l'Office de Tourisme par mail : clubdesambassadeurs@saintlary.com

Bilan 2017 de la Plateforme de commercialisation "Saint-Lary Tour"

Année	Nombre de dossiers traités	Dont la vente en ligne	% des ventes en ligne	Chiffre d'affaires réalisé en date d'arrivée	Montant des commissions
2015	785	238	30, 31 %	476.974 €	57 912 €
2016	761	293	38, 50 %	569.627 €	61 267 €
2017	1096	533	48,63 %	710.495 €	84.095 €

On constate une progression du volume d'affaires de 24,72 %.

Label «Qualité Confort Hébergement» de Saint-Lary

Cette année, l'Office de Tourisme a conforté sa démarche de qualité en poursuivant la mise en place de son Label « Qualité Confort Hébergement » à destination des propriétaires de meublés de tourisme. Avec 108 meublés labellisés, la barre symbolique des 100 labellisés a été franchie cette année.

Les propriétaires qui ont suivi les ateliers de « Coaching-Rénovation » en ont été pleinement satisfaits et une enquête départementale réalisée par Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement a salué cette initiative et en a préconisé son maintien. On peut également se féliciter des très bons retours exprimés par les propriétaires de meublés labellisés qui ont enregistré une nette augmentation du taux de remplissage de leur bien immobilier.

La soirée « FestiFlocons », organisée le 1^{er} décembre dernier pour fêter le début de la saison d'hiver, a été l'occasion de réunir l'ensemble des propriétaires de meublés labellisés. A noter que cette démarche est observée au niveau national et qu'elle pourrait faire l'objet de « site pilote ».

Le tableau ci-dessus montre l'évolution sur deux ans du nombre de meublés labellisés « Qualité Confort Hébergement ».

Labellisation	2016	2017
5 Diamants	11	10
4 Diamants	23	20
3 Diamants	14	13
2 Diamants	13	4
1 Diamant	0	0
Total Labellisés	61	47
Meublés en cours de labellisation	17	14
Total	78	61

Développement du VTT en Haute Vallée d'Aure

En août dernier, les élus de la Haute Vallée d'Aure ont décidé de mettre en place un groupe de travail chargé d'organiser la circulation des VTT et des trottinettes sur ce territoire. Un projet de circuits adaptés à cette pratique a été présenté et des décisions devraient être prises en avril 2018.

2^{ème} édition du Salon pyrénéen de la rénovation et de l'architecture en montagne

La première édition de ce salon organisé à la fin de la saison hivernale 2017 a attiré plus de 1.300 visiteurs qui ont pu découvrir le savoir-faire de 36 exposants, dont de nombreux artisans des vallées d'Aure et du Louron. Les propriétaires de meublés de tourisme ont ainsi pu s'informer auprès des professionnels sur les possibilités de rénover et d'améliorer leurs biens. En présence de Philippe DEMOUGEOT, architecte de renom et parrain du Label «Qualité Confort Hébergement», de nombreux conseils ont été prodigués lors de diverses tables rondes. En créant ce salon pyrénéen, Saint-Lary Soulan a souhaité mettre l'accent sur l'importance et l'enjeu de la qualité de l'hébergement pour le tourisme de montagne. La deuxième édition du Salon pyrénéen de la rénovation et de l'architecture en montagne se déroulera du 30 mars au 1^{er} avril 2018.

Les temps forts de l'année 2018

La Fête du Cochon : 5^{ème} édition de cette fête gastronomique traditionnelle, samedi 20 janvier

Grand concert pour fêter les 60 ans de la station avec les 85 musiciens de l'Harmonie musicale du Plateau de Lannemezan : samedi 17 février

Pyrénées Circus : du 8 au 10 mars

L'X-Trem freeride : Raid freeride multiglisses par équipes, samedi 10 et dimanche 11 mars

3^{ème} édition du Grand Raid des Pyrénées Hiver : dimanche 18 mars

Rassemblement des anciens champions de ski des Pyrénées : le jeudi 22 mars

Week-end bigourdan, à la découverte de la gastronomie pyrénéenne : du 23 au 25 mars

Championnat de France de Snowboard Freestyle, du 28 au 30 mars

2^{ème} édition du Salon pyrénéen de la rénovation et de l'architecture en montagne : du 30 mars au 1^{er} avril

Fête du Livre d'Aure et du Sobrarbe : samedi 19 et dimanche 20 mai

Le Patou Trail : du 22 au 24 juin

Fête de Soulan : samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet

La Pyrénéenne : dimanche 1^{er} juillet

"Pyrébière", Foire de la bière artisanale : samedi 7 et dimanche 8 juillet

17^{ème} étape du Tour de France "Bagnères-de-Luchon / Saint-Lary Soulan - Col du Portet" : le mercredi 25 juillet

La montée pédestre "Saint-Lary Soulan / Pla d'Adet" : samedi 28 juillet

Fête du Pla d'Adet : jeudi 2 août

5^{ème} fête Franco Aragonaise : dimanche 5 août

Haute Route de Pyrénées : du 21 au 23 août

Grand Raid des Pyrénées 2017 : du 23 au 26 août

Championnat de France de Kilomètre Vertical : dimanche 9 septembre

Vie associative et sportive

Une vie associative qui participe à l'attractivité de la destination «Saint-Lary Soulan»

Été comme hiver, grâce au soutien logistique et financier de la mairie et la mobilisation de l'Office de Tourisme, du Club des Sports et des nombreuses associations du village, les visiteurs peuvent profiter d'un panel d'activités, d'animations et de manifestations, le plus souvent gratuites, qui participent à la réussite de leur séjour.

Sportives, festives ou culturelles, ces manifestations contribuent à l'attractivité de la destination «Saint-Lary Soulan». Le choix pour les vacanciers d'une destination touristique étant désormais conditionné par les différentes animations qui y sont proposées, la diversité des manifestations organisées à Saint-Lary Soulan répond pleinement aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante.

Bilan de l'Asso du Pla

Créée en 2013, « L'Asso du Pla », présidée par Pascale Cardona, organise, au cours des saisons d'hiver comme en été, de nombreuses animations pour le plaisir des familles et des vacanciers.

Cet été, les bénévoles de l'association ont organisé, chaque mercredi soir, une soirée « Disco Grillades » avec parties de pétanque et dîner convivial et chaleureux, le tout en musique, à la salle Hors Sac du Montagnard. Près d'une centaine de convives a participé à chacune de ces soirées.

Le 1^{er} jeudi du mois d'août, l'association a également organisé, avec le soutien du Comité des Fêtes de Saint-Lary Soulan, la Fête du Pla d'Adet. Des jeux ont été organisés tout au long de l'après-midi et la journée s'est achevée par un repas suivi d'une soirée dansante. Entre 140 et 160 personnes ont participé à cette fête.

Cet hiver, le 24 décembre, l'Asso du Pla a accueilli le Père Noël au Pla d'Adet. Comme l'hiver dernier, pendant les fêtes de fin d'année et les vacances de février, chaque mercredi, un marché d'altitude en musique est organisé. Il permet aux visiteurs de découvrir les petits producteurs de la vallée d'Aure et de partager un verre de vin ou de chocolat chaud offert par l'association.

La présidente remercie les bénévoles, la commune et le comité des fêtes de participer si activement à l'animation du Pla d'Adet.

Association du Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe

En organisant différentes manifestations, l'association du Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe participe à la valorisation de la culture pyrénéenne.

Des conférences, désormais organisées dans la salle « événementiel » de la Maison du Patrimoine, sont l'occasion d'inviter des auteurs pyrénéens qui font découvrir les richesses de notre histoire. Des sorties en montage, en présence d'écrivains, ou à la découverte de villages aragonais sont également l'opportunité de se familiariser avec notre patrimoine naturel.

En 2018, l'association va organiser la 9^{ème} édition de la Fête du livre d'Aure et du Sobrarbe qui se déroulera les samedi 19 et dimanche 20 mai à Saint-Lary Soulan.

Bilan du Foyer Culturel

Comme les années précédentes, le Foyer Culturel s'est impliqué dans l'animation de notre ville.

En juin, l'association a participé aux « Journées du Patrimoine rural et des Moulins ».



Pour la 3^{ème} fois, au mois d'août, le Foyer Culturel a organisé une « Journée d'artisanat d'art et Vieux Métiers ». Pour les années futures, l'association souhaite inviter davantage de participants qui travailleraient, si possible, devant le public, afin de montrer leur savoir-faire.

La soirée dansante organisée mi-août, en plein air, en centre ville, a permis de mettre en valeur la Tour d'Agut. Le dynamisme des deux artistes du groupe « Cocofun » a été très apprécié des spectateurs et des nombreux danseurs, amateurs de musiques et de chansons des années 80.

Pour clore la saison estivale et thermale, l'association a invité « l'Orchestre Mozart » de Toulouse ». C'est avec grand plaisir que nous avons pu constater que ce concert d'automne était très attendu par les habitants et par les nombreux touristes et curistes.

Cette année, à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'inauguration de l'église paroissiale Saint Bertrand, la façade a été illuminée en soirée.

En novembre, en collaboration avec la Maison du patrimoine, deux expositions de photos sur les thèmes « Cloches et clochers » et « Travail du verre » ont été organisées. A cette occasion, le film de la coulée des cloches du carillon a été projeté devant un nombreux public, intéressé et médusé de voir le métal en fusion couler dans les moules.

Le Foyer Culturel remercie la Municipalité, le personnel et les bénévoles pour leur aide et leur soutien.

Bilan du Club "Accueil et Amitié"



En 2017, le club « Accueil et Amitié » a poursuivi ses activités. Tous les mardis, les membres du Club se retrouvent à Saint-Lary village et Vielle-Aure pour de mémorables parties de belote et, depuis cette année, chaque vendredi, des cours de gymnastique adaptés aux Seniors, animés par l'association « Regain » et financés par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, se déroulent à Saint-Lary village.

Concernant les différentes sorties et séjours, cette année, les membres du Club, toujours présidé par Pierre Forgue, ont participé à une croisière sur la Baïse, à une sortie en Catalogne (pour les danseurs invétérés), à une semaine au Pays Basque (avec montée à la Rhune, visite de Saint-Jean-Pied-de-Port et du Rocher de la Vierge à Biarritz et dîner de fin de séjour animé par Michel Etcheverry). Tous ses loisirs sont partagés avec les clubs des vallées d'Aure et du Louron.

Succès populaire de la Fête du Cochon



Cette fête emblématique, qui se déroule au mois de janvier et met à l'honneur le porc noir de Bigorre, constitue désormais un rendez-vous incontournable pour les pyrénéens et les visiteurs en vacances à Saint-Lary Soulan. Cette journée festive et conviviale est rythmée par le traditionnel Pèle-porc, la fabrication de cochonnailles, la dégustation de produits du terroir et un repas au cours duquel, Patrick Salecanne a eu l'honneur d'être officiellement intronisé membre de la Confrérie du Noir du Bigorre.

L'association les "Brown Bears"

Créée en décembre 1992 par de jeunes snowboarders de la vallée, l'association des « Brown Bears », présidée par Manu Bernia, va fêter ses 25 ans. Cette association a toujours œuvré à la formation des jeunes snowboarders (en les préparant notamment à la compétition) et organise des manifestations en vue de promouvoir leur sport. A l'origine de la création du Snowpark de Saint-Lary, désormais géré par la société Altiservice, ses membres sont toujours étroitement associés à son développement. En plus d'organiser et de participer à des compétitions régionale et nationale, les « Brown Bears » ont créé « l'Xtrêm Freeride », et se sont associés à l'opération « Montagne Propre » qui mobilise, chaque été, de nombreux bénévoles pour une journée de nettoyage des pistes et de leurs abords.



Depuis deux ans, l'association a mis en place la « Bear Académie » qui propose, durant les vacances d'été et d'hiver, une découverte ludique du snowboard aux plus jeunes vacanciers présents dans notre vallée. Au cours de la première année, près de 1.000 enfants, âgés de 18 mois à 7 ans, ont ainsi pu se familiariser avec les planches de snowboard en toute sécurité.

Fête des 50 ans du Parc national des Pyrénées



Les manifestations organisées à l'occasion des 50 ans du Parc national des Pyrénées se sont achevées à Saint-Lary Soulan.

De nombreux producteurs labellisés « Esprit Parc national » était présent sur le village dressé pour l'occasion.

Vie associative et sportive

Saint-Lary Soulan : destination Trail

Cette année, en plus du traditionnel «Patou Trail», la commune de Saint-Lary Soulan a accueilli le Grand Raid des Pyrénées hiver, le départ du «Tour du Néouvielle», l'une des épreuves du Grand Raid des Pyrénées.

En 2018, quatre événements «Trail» se dérouleront sur la commune :

- Le Grand Raid des Pyrénées Hiver, le dimanche 18 mars
- Le Patou Trail, qui comprend quatre épreuves (le kilomètre Vertical, le Tour des Villages, le marathon et le relais) du 22 au 24 juin
- Le Grand Raid des Pyrénées avec le Tour du Néouvielle (42 kms dont 2.500 de dénivelé positif) qui partira de Saint-Lary Soulan le samedi 25 août
- Le championnat de France du Kilomètre Vertical, le dimanche 9 septembre.



Les sportifs supportés par Saint-Lary Soulan



Cecilia BUIL

Ascension de cascades de glace



Safia-Lise Saighi

Trail



Loïc Thévin

Ski alpinisme et Trail



Theva Daran

Wakeboard

Liste des associations

Associations - Mairie

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Président : Mathieu Solona Tél. : 06.70.62.06.54

Club Accueil et Amitié

Président : Pierre Forgue Tél. : 05.62.39.40.00

Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbre

Président : Jean-François Hilaire Tél. : 06.08.94.96.35

Club des Sports

Président : Jean-Henri Mir Tél. : 05.62.39.41.11

Club de Bridge

Président : Monsieur Desarrau Tél. : 06.09.50.65.93

Comité des fêtes

Présidente : Jean Pujol Tél. : 06.71.32.76.35

Comité de Jumelage

Président : Jacques Roca

Comité des Oeuvres Sociales

Présidente : Christine Moreilhon Tél. : 05.62.40.87.87

Foyer Culturel

Président : Jacques Cazala Tél. : 05.62.39.40.75

Gymnastique volontaire

Présidente : Nadine Celotti Tél. : 05.62.39.57.04

Tennis Club

Président : Lionel Campardon Tél. : 06.07.69.16.31

L'Asso du Pla

Présidente : Pascale Cardona Tel : 06.74.72.19.54

Pastorale du Tourisme

Présidente : Francis Tisé Tel : 05.62.39.43.81

Associations - Club des Sports

Saint-Lary Aure Athlétisme

Président : Pierre Vedère Tél. : 06.86.30.50.91

Volley Club

Président : Sylvain Garnier Tél. : 06.03.82.42.50

Bureau des Guides

Président : Hubert Dedieu Tél. : 05.62.40.02.58

Club Olympique St Lary

Président : Jean-Marie Mir

Les Ailes d'Aure

Présidente : Anne Berthaud Tél.: 06.16.67.00.13

Radio Vallée d'Aure

Président : Jean-Henri Mir Tél. : 05.62.40.87.87

Snowboard Club

Président : Manu Bernia Tél. : 05.62.39.50.81

Ski Club

Président : Laurent Auriau Tél. : 06.23.87.13.40

St Lary Aure Montagne

Présidente : Pierre Védère Tél : 06.86.30.50.91

St Lary Cyclo-Club

Président : Michel Prat Tél. : 05.62.39.43.83

Cyclosportive « La Pyrénéenne »

Président : Paul Loste Tél. : 06.82.81.78.37

Les Volants d'Aure

Président : Roland Alberné Tél : 06.04.14.15.94

Principales subventions municipales allouées aux associations

Comité des Fêtes : 50.000 €

Foyer Culturel : 5.000 €

C.O.S Rugby: 32.500 €

FNACA : 150 €

Club Accueil et Amitié : 1.000 €

« La Gaule Auroise » : 140 €

Comité des oeuvres sociales : 6.000 €

Autour de l'ours : 4.000 €

ADMR : 400 €

Caisse des écoles : 2.000 €

AFP de Soulan : 4.500 €

Festival des petites églises : 1.000 €

Groupement Pastoral de Soulan : 16.000 €

Coopérative scolaire : 1.200 €

ARCAL : 400 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 1.200 €

Comité de jumelage : 6.000 €

ADMR : 400 €

Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe : 2.000 €

Ski Club : 2.407 €

Informations pratiques

LES SERVICES MUNICIPAUX

- **Les bureaux de la Mairie** sont ouverts au public :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Contact avec Monsieur le Maire et les adjoints sur rendez-vous au 05.62.40.87.87
mairie@mairie-saint-lary.fr
www.mairie-saint-lary.fr

- **Déchetterie :**

Le mercredi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Tél: 05 62 40 05 94.

- **Au Pla d'Adet :**

Saison d'hiver :

- **Agence Postale Communale**

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 17h. Tél : 05.62.39.26.13

- **Point Info (Mairie Office de Tourisme)**

Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires de 8h30 à 17h30 et, hors vacances scolaires, de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30

Saison d'été (juillet et août)

- **Agence Postale Communale et Point Info (Mairie Office de Tourisme)**

- Le lundi, de 9h15 à 12h30 puis de 13h30 à 18h30

- Du mardi au jeudi, de 9h15 à 11h45

- Le samedi, de 14h à 18h15

- Le dimanche, de 9h15 à 11h45.

Fermé le vendredi.

Tél : 05 62 98 45 93

- **Service des repas à domicile pour les personnes âgées :**

Mairie de Vielle-Aure

Tél. : 05.62.39.58.93

Assistante sociale du secteur (DDASS) :

- **Centre médico-social d'Arreau**

Agence des routes, quartier le pré commun 65240 Arreau Mme LHOSTE
Tél.: 05.62.40.54.08 ou 05.62.40.54.09

Le jeudi de 9h30 à 11h30 (sans rendez-vous)

Le reste de la semaine, appeler la Maison Départementale de la Solidarité à Lannemezan.

Tél. : 05.31.74.35.10

Assistante sociale de la M.S.A :

Permanence à la Mairie de Lannemezan, le mercredi, de 9h à 12h et, sur rendez-vous au 05.61.10.40.40, de 13h30 à 16h.

Permanence administrative au bureau de Tarbes, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le mardi sur rendez-vous au 05 56 01 98 84.

Fermée le dernier vendredi de chaque mois.

Point Internet disponible.

- **Caisse d'Allocations Familiales** accueil de Lannemezan

Rue de Thiers

Le jeudi et le vendredi de 13h30 à 16h15

Tél. : 0 810 25 65 10.

- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

Maison de l'Etat, 88 rue Laurent Tailhade Lannemezan

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h.

Tél.: 0 811 70 36 46.

- **Pôle Emploi- Lannemezan :**

Lundi, mardi et mercredi : de 8h45 à 16h45

Jeudi : de 8h45 à 12h30

Vendredi : de 8h45 à 16h

Tél : 39.49 www.pole-emploi.fr

- **Maison des services - Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :** 8, quai de la Neste à Arreau

Tél/Fax : 05.62.98.61.68

Permanences :

Le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

- **Service Soins Infirmiers à Domicile (SIAD)**

2, esplanade des écoles à Arreau.
Tél. : 05.62.98.68.95

Infirmière coordinatrice : Odile DUPUY
Permanences du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

- **Pour le service de Télé Alarme**

Contacter l'ADMR à Arreau au 05 62.98.61.68

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES

Julia ARNAUD, le 22 juillet

Emy LACOUDANNE, le 29 décembre

Toutes nos félicitations aux heureux parents

MARIAGES

Elie LAGARDE et Julie PRADO, le 3 juin

Patrick ROBERT et Marie-Françoise MOREAU, le 15 juillet

Nicolas PARENTEAU et Thérèse LITWIN, le 7 octobre

Nos meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux

DÉCÈS

Christophe DEQUIN, le 12 juin

Georges BROUSSE, le 7 juillet

Nous assurons les familles éprouvées par la perte d'êtres chers de toute notre sympathie attristée

2^{ÈME} ÉDITION

SAINT-LARY SOULAN
DU 30 MARS AU 1^{ER} AVRIL 2018.

SALON PYRÉNÉEN
DE LA RÉNOVATION
DE L'ARCHITECTURE
EN MONTAGNE



PHILIPPE DEMOUGEOT

Parrain du Label Qualité Confort
Hébergement Saint-Lary



En présence de
GAËLLE CUISY ET KARINE MARTIN

EMISSION «La maison France 5» rubrique «changer».

DONNEZ UNE NOUVELLE VIE À VOTRE
APPARTEMENT, À VOTRE CHALET

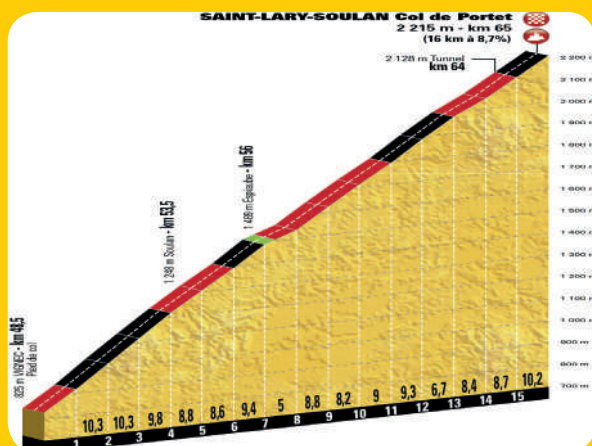
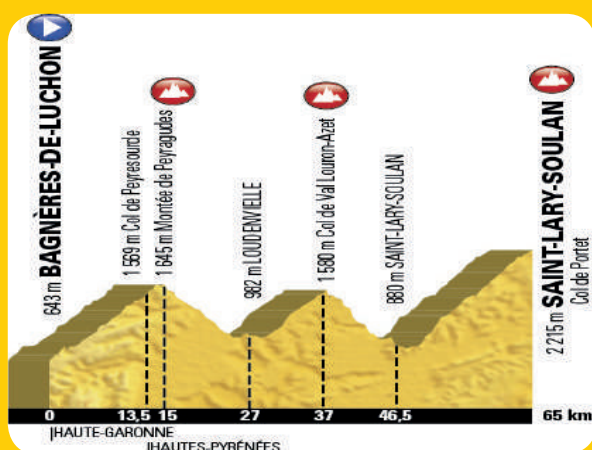
ARCHITECTES • ARTISANS • DÉCORATEURS D'INTÉRIEUR
EXPOSANTS • TABLES RONDES THÉMATIQUES



SAINT-LARY
SOULAN
PYRÉNÉES

Vivre la montagne





Historique des arrivées du Tour de France à Saint-Lary Soulan

Dix arrivées d'étape se sont déjà déroulées à Saint-Lary Soulan

- **1974** : 16^{ème} étape "Seo de Urgel / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Raymond Poulidor.
- **1975** : 11^{ème} étape "Pau / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Joop Zoetemelk.
- **1976** : 14^{ème} étape "Saint-Gaudens / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Lucien Van Impe.
- **1978** : 11^{ème} étape "Pau / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Mariano Martinez.
- **1981** : 6^{ème} étape "Saint-Gaudens / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Lucien Van Impe.
- **1982** : 13^{ème} étape "Pau / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Beat Breu.
- **1993** : 16^{ème} étape "Andorre / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Zenon Zaskula.
- **2001** : 13^{ème} étape "Foix / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remporté par Lance Armstrong*
- **2005** : 15^{ème} étape "Lézat-sur-Lèze / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par George Hincapie*
- **2014** : 17^{ème} étape "Saint-Gaudens / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Rafal Majka.

* victoire d'étape retirée par le Tribunal arbitral du sport pour infraction au code du dopage